

Les Amis de Sherpagaun

CHARTRE ÉTHIQUE

Préambule

La charte éthique de l'association « Les amis de Sherpagaun » précise les valeurs de l'association et exprime les principes fondamentaux nécessaires pour garantir le sens, l'intégrité et la cohérence de nos actions.

Dans le cadre de ses activités au sein de l'association, tout adhérent s'engage à respecter la loi, les statuts et les décisions antérieures de l'association, puis à adhérer aux valeurs définies dans la charte éthique. Être membre des amis de Sherpagaun, c'est en être l'ambassadeur.

Respect

Toutes nos actions sont menées dans le respect des habitants, de leurs demandes, de leur culture et de leur spiritualité.

Indépendance

L'association veille à s'affranchir de tout pouvoir, de toute influence et de toute ingérence dans ses actions. Ceci ne l'empêche pas de créer des partenariats locaux, nationaux et internationaux empreints de respect mutuel et de confiance.

Démocratie et participation

L'association promeut un fonctionnement non-violent et des prises de décisions participatives et collectives en France ainsi qu'au Népal.

Collectif

Nos actions privilégient l'aide à la communauté plutôt que l'aide individualisée.

Temporalité

Nos actions se déroulent dans le temps long. Un besoin émerge, validé par le collectif des habitants au Népal. Le Bureau envisage la suite à donner à cette demande en considérant l'historique des choix de l'association. S'il décide de monter un projet, celui-ci doit être entériné par l'Assemblée Générale.

Il ne peut donc y avoir immédiate décision dès lors qu'un besoin est identifié au Népal, sauf en cas d'aide urgente.

Transparence

L'association s'engage à fournir des informations claires et fiables sur ses activités, sur l'utilisation des fonds collectés, tant en France qu'au Népal.

Respect de l'environnement

L'association encourage ses adhérents se rendant au Népal à avoir des pratiques respectueuses de l'environnement et à le promouvoir.

Adoptée le 20 janvier 2024